

# LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE  
DU NORD

ST-JEROME, 21 AVRIL 1892

J. J. GRIGNON  
Rédacteur

No 7

FEUILLETON

DIX ANNEES

DE

TORTURE

OU

LES CONFESSIONS DE SUTTEN A SON  
LIT DE MORT.

Le lendemain matin, un moment avant jour, je montai sans faire le moindre bruit, et entrant dans la chambre de la cage avec la botte vitrée, j'ouvris la trappe et secouai le serpent sur le plancher. En tombant, le reptile produisit un bruit comme celui d'une corde mouillée; puis ne se trouvant plus confiné dans son local étroit il commença à glisser de tous côtés dans l'appartement en sifflant et en faisant sonner son alarme accoutumée avec toute la violence qui leur est naturelle.

— Prenez garde, ma chérie, m'écriai-je alors, mon favori serpent à sonnettes s'est échappé! grimpez aux barreaux de votre cage si vous ne voulez être mordue! La morsure du serpent à sonnettes est la mort certaine! Eh! voilà qu'il se dirige tout droit vers votre cage! S'il s'en approche trop, mettez-lui le pied dessus et tenez-le ferme jus qu'à ce que je le prenne pour vous. Mais prenez garde qu'il ne s'enroule autour de votre jambe; s'il le fait, il n'y a pas de sels qui puissent vous sauver, ma chère amie!

En disant cela, j'ouvris la porte de ma lanterne sourde et je vis Marthe debout sur son pupitre et se cramponnant aux barreaux de sa cage pour ne point tomber. Le casque de fer était sur sa tête et l'empêchait de crier et d'appeler au secours. Tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de gémir et de promener ses regards effrayés autour de l'appartement pour voir si elle apercevait le terrible reptile. Je me mis à rire en me moquant d'elle. Je ne sais si c'était à cause du bruit de mon éclat de rire ou de la lumière de la lanterne; mais le fait est qu'en un clin d'œil, le serpent s'élança sur moi rapide comme l'éclair, me saisit à la gorge m'entoura étroitement le cou de ses plis jusqu'à arrêter ma respiration et me mordit au visage avec toute sa furie. Quoique je sache que j'avais rendu le reptile parfaitement inoffensif en exprimant tout le poison contenu dans son sac et dans ses fanges cependant le froid contact de sa peau, et l'odeur fétide de son haleine me produisirent une morbide sensation qui parcourut tout mon système et qui me rendit si faible que je pouvais à peine me tenir debout; la lanterne échappa presque de mes mains tremblantes.

Cependant je me remis promptement; et, saisissant le serpent de la main droite, près de la tête, je tachai de toutes mes forces de lui faire lâcher prise; mais il me serait tellement dans ses replis, que tous mes efforts furent inutiles pour le détacher de mon cou jusqu'à ce qu'enfin je parvins à enlever le couvercle de ma lanterne et appliquai à son corps la flamme de la lampe. Il lâcha prise immédiatement, et je le tins fermement se tortant de fureur dans ma main. D'abord, aussitôt que j'en fus dégagé, j'éprouvai le désir de l'écraser

sous mes pieds sur le plancher; mais juste au moment où j'allais le faire, je changeai d'idée, et le jetai au visage de Marthe. Quand ma pauvre femme avait vu le monstre s'enrouler autour de mon cou, elle était descendue de son pupitre, oubliant tout danger personnel, et était accourue contre les barreaux où elle pressait sa face, comme si elle voulait accourir à mon secours, malgré toute ma cruauté. Etre ainsi terrifié en la présence de ma victime, et cela par le reptile même que j'avais apporté pour la torturer, ce fut ce qui me rendit si furieux, et la voyant me regarder ainsi avec tant de pitié, je grinçai des dents, et proférant une horrible imprécation je rejetai son bras en arrière, et lui jetai avec fureur le serpent au visage.

Lâche que j'étais, j'eus peur que le reptile ne renouât son attaque contre moi, et par conséquent, aussitôt que je l'eus jeté sur Marthe, je fis un bond en arrière et sautai sur la table pour me mettre à l'abri de son atteinte. Je ne sais si c'était la force avec laquelle je l'avais jeté qui étourdit le serpent; mais ne pouvant le voir, je n'entendis pas non plus le bruit de ses sonnettes. Je restai au moins cinq minutes debout sur la table avant de me hasarder à en descendre. Enfin je sautai à bas et sortant précipitamment de la chambre, je fermai la porte en toute hâte. Il faisait alors grand jour et je descendis à la cuisine; j'y préparai mon déjeuner, et après l'avoir pris, je retournai à la chambre de la cage, plein de rancune contre Marthe, et décidé à continuer mes tortures contre elle.

En entrant, je jetai un rapide coup d'œil sur tout ce qu'il y avait là, espérant ainsi découvrir où était le serpent. Marthe était assise dans un coin de sa cage, apparemment occupée à lire sa bible, tandis que le singe s'était perché près de l'une des fenêtres et paraissait être en train de se gratter et de se nettoyer. Quant aux grenouilles et au serpent, je ne pus les voir.

— Voici réellement une scène de paix et de tranquillité après une pareille excitation! m'écriai-je, amèrement désappointé de ne trouver là aucun signe de terreur ni d'épouvante.

En parlant ainsi j'entendis le bruit d'alarme du serpent. Immédiatement, Marthe, avec son ancienne frayeur peinte sur chaque trait de son visage, se releva et s'élança sur son pupitre. Le singe lui aussi, bondit de son perchoir sur le haut de la cage, et parut cette fois-ci donner plus de signes de colère que de crainte.

Je commençai alors à me sentir plus satisfait lorsque je vis ma femme souffrir ainsi, et je fus tout-à-fait ravi lorsque les grenouilles sortant de nouveau de leur bassin d'eau, recommencèrent à sauter autour de l'appartement avec leurs yeux rouges et hideux, leurs corps gluants, et leur horrible aspect.

Un moment de plus, et le serpent recommençait à glisser autour de la chambre cherchant une issue dans la planche des cloisons qui touchait au plancher. Voyant qu'il ne pouvait sortir de là, sa colère augmenta; ses mouvements s'accéléraient, et il s'arrêta de temps en temps pour faire alter ses sonnettes. Quelquefois il se dressait sur sa queue en sifflant et en faisant vibrer sa langue en forme de dard. Je tachais sans cesse de le pousser vers la cage où se trouvait Marthe afin d'augmenter la frayeur de celle-ci. J'y réussis plusieurs fois, et j'eus chaque fois le plaisir de jouir de son horrible épouvante.

Mais mon amusement devait être

interrompu d'une façon inattendue: la dernière fois que le serpent glissa près de la cage, le singe tomba tout-à-coup sur lui avec la rapidité de la foudre, et le saisissant des pattes de devant, de derrière, et de la queue, commença à lui broyer le cou entre ses dents en poussant des cris et des grognements de rage.

Le combat fut terrible: le serpent, dans ses contorsions renversa plusieurs fois le singe; mais celui-ci au moins aussi rapide dans ses mouvements, que le reptile, et possédant, pour ainsi dire, plus de sagacité et de présence d'esprit, se relevait immédiatement. Enfin la victoire se déclara en faveur du singe, et le reptile demeura étendu mort sur le plancher.

— Bravo, John Wesley! m'écriai-je riant; morbleu! Tu es un brave petit gaillard. Et donc! ma chère chanteuse de pesumes; vous devriez prendre John et le presser contre votre sein en récompense de cet acte de chevalerie à votre intention. Il est aussi brave que Richard d'Anjou et aussi chevaleresque que Bayard lui-même. Pauvre petit chevalier de la croix! mais il a déchiré et sali son habit et ses lunettes se trouvant maintenant derrière sa tête.

Pendant que je parlais, le singe laissa-là le serpent mort et remonta sur son perchoir au haut de la cage, il commença à jaser et à babiller avec une grande volubilité, comme s'il se vantait de cette victoire. Tout-à-coup une nouvelle idée me vint à l'esprit. Les pattes et la bouche du singe étaient toutes dégoutantes du serpent à sonnette, et je résolus de me donner le plaisir d'une jolie farce. Ainsi, entrant dans la cage de ma femme, je la saisis de sorte qu'elle ne pouvait se mouvoir ni opposer de résistance. Puis, prenant le répulsif petit animal je le forçai à mettre le bras autour du cou de ma femme et lui poussai la tête contre la figure de celle-ci jusqu'à lui faire baisser les lèvres avec les siennes. Non content de cette brutalité, je lui defis la robe et enfonçai le singe dans son corsage. Elle lutta avec une terrible violence; mais liée comme elle l'était, elle ne pouvait échapper à l'horrible traitement qui lui causait tant de souffrances mentales.

— Eh bien! ma chère amie, ma douce Nazaréenne, c'est assez pour aujourd'hui, lui dis-je en riant et en laissant aller le singe; puis je lui ôtai le casque. C'est assez pour aujourd'hui; et, maintenant, je vais vous apporter quelques rafraichissements, car vous devez avoir grand appétit après vos exercices. Que désirez-vous?

— O ciel! s'écria-t-elle, si ce n'était un crime impardonnable de se donner soi-même la mort, je me briserais le crâne! Pourquoi, pourquoi suis-je ainsi torturée par ce démon d'homme?

— Parce que c'est-là votre destinée, lui dis-je en riant, n'est-ce pas-là une explication suffisante? Mon but est de vous torturer un de ces jours jusqu'à la mort! Il y a longtemps que mon parti est pris.

— Si je vous avais fait quelque tort, Jacques Suttin, répondit-elle après avoir répandu un torrent de larmes, ou si quelqu'un des miens vous avait fait quelque injure, vous auriez pu alors chercher à vous venger sur moi. Mais moi qui aimais tant votre mère, qui lui fermai les yeux; moi, qui vous ai toujours aimé, et qui vous aime encore malgré tout, comment pouvez-vous me traiter d'une façon si brutale et si honteuse! Ah! C'est horrible! Pourquoi Notre Père Céleste permet-il de telles choses? pour

quoi ne vous rebute-t-il pas de quelque manière?

Ah! Ah! C'est précisément ce que je me demande moi-même. Mais je vous dirai le pourquoi. Mon père à moi, ce cher vieux Diable s'attache à moi et ne m'abandonne pas quand j'ai besoin de son aide. Vous feriez mieux de devenir ma sœur et de servir Satan.

Je n'oublierai jamais la sublimité et la simple grandeur qui brillèrent en elle quand elle répliqua:

Oublie-moi, ô mon Dieu, dans mon heure d'adversité, si jamais je cesse de servir Ton Saint Nom, ou si je viole un seul de Tes commandements.

— Je vous dirai, Marthe, ce que je vais faire, lui dis-je, avec un calmediaabolique: Je vous parle mille piastres contre un sou que d'ici à Noël, je vous ferais maudire Dieu.

— Je ne veux point faire de parti de ce genre, Jacques Suttin; mais je vous dirai une fois pour toutes, qu'il n'y a pas de supplices horribles que puissiez infliger qui puissent me forcer au blasphème. Vous pouvez déchirer mon corps, vous pouvez le détruire par le feu ou par l'eau; mais, vous ne pourrez jamais forcer ma langue à maudire Dieu.

— Eh bien! nous verrons cela, Madame Piété.

Si votre Dieu que vous aimez tant à prier, aime réellement ses enfants pourquoi ne montre-t-il pas son pouvoir en vous délivrant?

— Je vous ai déjà répondu là-dessus. C'est que telle n'est pas Sa Sainte Volonté. Mais, Jacques, tout mon sang se glace dans mes veines en vous entendant prononcer de pareil blasphèmes. Si la volonté de Dieu était de me délivrer maintenant, tout le pouvoir de Satan n'y pourrait rien. Je ne sais pourquoi il détourne sa face de moi; mais la Foi me dit que c'est dans un sage but. Il châtie bien ceux qu'il aime bien.

— Ainsi vous niez que je ne puisse vous forcer à renoncer à votre Dieu, n'est-ce pas? lui dis-je d'un ton moqueur.

— Oui, Jacques, je le nie; mais, mon cher Jacques, ne fléchirez-vous jamais, ne cesserez-vous pas de me persécuter et de me torturer ainsi? Assurément, vous seriez plus heureux vous-même; si vous me permettiez de remplir auprès de vous les devoirs d'une épouse affectueuse cherchant à vous plaire en tout. Cela ne vous rendrait-il pas plus heureux, que de me renfermer ainsi dans une cage, comme une bête féroce et d'ajouter chaque jour chaque heure à la somme de vos péchés, en torturant une pauvre femme, faible, sans secours au monde et qui n'a rien fait pour vous offenser?

— Mais pas du tout, certainement non, simple de Sion que vous êtes. Mais n'importe pour le moment: je ne veux plus vous entendre débiter ces bêtises-là. Taisez-vous à l'avenir, ou bien je vous coiffe de votre bonnet et je tourne l'érou jusqu'à vous couper la langue dans la gorge et vous empêcher de l'avoir si bien pendue dans la bouche.

Elle ne dit plus rien, et alla s'asseoir tranquillement dans un des coins de sa cage, évidemment en proie à l'incertitude et à la crainte de ce que j'allais encore faire contre elle.

## LA BOTTE DE FER

Dans le volume où l'on décrivaient les divers instruments de torture employés par l'Inquisition en Espagne, je trouvai la description d'une machine de torture que j'eus la fantaisie d'essayer sur ma fem-

me. C'était appelé la botte de fer. Il se composait de six bandes de fer modelées et travaillées de telle sorte que quand toutes les parties étaient ajustées dans leurs respectives positions, cela formait une botte comme celle d'un homme. A l'orteil, au coup de pied et à la cheville il y avait des écrous qui, étant tournés, pouvaient causer à la victime sur laquelle la botte était ajustée, les tortures les plus horribles.

Une fois que j'eus pris le parti d'infliger cette torture à ma femme, je me mis à construire la botte. J'avais déjà fabriqué plusieurs instruments de torture, mais je ne m'en étais pas encore servi.

Pendant tout le temps que je travaillai à la construction de la botte de fer, Marthe ne cessa de me surveiller avec un intérêt croissant et plongée dans la crainte; mais elle n'osa me demander ce que c'était.

Un jour que mon ouvrage était presque achevé, je le pris dans les mains et lui dit:

— Marthe, devinez ce que c'est, et pour qui je le fais.

Ma pauvre femme jeta les yeux sur la botte, puis sur moi, et avec l'effroi et le chagrin peints sur son visage, elle répondit:

— Je ne saurais dire ce que c'est; mais je crois que c'est quelque nouvel instrument de torture et qu'il m'est destiné.

— En vérité, vous êtes une excellente devineresse. En effet c'est précisément pour vous que je l'ai fait, et ceci s'appelle une botte de fer. Vous l'essaierez demain matin ou ce soir même si j'en ai le temps. Je vous dirai ce c'est tout ce qu'il faut pour les femmes pieuses comme vous qui ont le désagrément d'avoir de grands pieds. L'invention de cette curieuse petite machine serait bien récompensée en Chine, car c'est la meilleure chose du monde pour vous faire de jolis petits pieds.

— Que Dieu me protège! pauvre malheureuse victime que je suis! s'écria-t-elle en se tortant les mains dans des contorsions hystériques. Puis elle se mit à pleurer; d'abord ses sanglots étaient comme étouffés; mais peu à peu ils devinrent plus violents, et, enfin elle finit par jeter des hauts cris.

Silence! vociférai-je, chatte de l'Enfer! puis m'élançant de mon enclume à sa cage, je saisis le casque d'un air menaçant. Mais elle ne fit point cas de ma menace et j'eus à lui mettre violemment le casque de fer, quoique je ne serrasse pas beaucoup l'écrou afin de ne pas lui causer trop de peine. Mais c'était assez cependant pour l'empêcher de pousser d'autres cris que des plaintes sourdes et des gémissements. Elle continua toutefois de sanglotter et de verser des larmes, jusqu'à ce que fatiguée et épuisée elle s'affaissa et tomba dans un profond sommeil.

Je ne pus achever la botte que le lendemain à dix heures à peu près; mais le moment qu'elle fut achevée, mon impatience d'en essayer le pouvoir était si grande, qu'elle était encore chaude quand je l'apportai dans la cage de ma femme.

— Voici, mon amour, lui dis-je d'un ton d'ironique affection; asseyez-vous sur votre tabouret et essayez votre chaussure brevetée.

— O Jacques, ayez pitié de moi! supplia ma pauvre victime; je vous en conjure, faites-moi grâce et ne commettez pas une pareille atrocité.

— Que le Diable vous emporte! m'écriai-je avec férocité; croyez-vous que j'aie pris la peine de faire cette chaussure pour me laisser détourner ensuite par vous du plaisir que je me propose d'avoir en vous

l'essayant? Mettez-moi cela tout de suite; ôtez cette pantoufle, et mettez cette botte.

— Ne faites pas cela, Jacques, au nom du Ciel! ne le faites pas! Et elle continua à me supplier ainsi, rejetant son corps en arrière et n'obéissant pas à ce que je lui disais de faire.

— Vous ne voulez pas m'obéir, eh? après avoir promis devant l'autel de m'aimer, de m'honorer et de m'obéir? lui dis-je en faisant siffler mes mots entre mes dents. Je vous montrerai si vous pouvez ainsi violer sciemment vos vœux de mariage.

En parlant ainsi, je bondis sur elle, la renversai d'un seul coup sur le plancher et lui mit le baillon afin de l'empêcher de pousser des cris pendant l'opération infernale que j'étais à même de lui faire subir. Puis je la traînai vers le tabouret et l'y asseyant de force, j'ôtai de son pied droit son soulier et son bas.

— Maintenant, lui dis-je, essayons l'efficacité de ce nouveau genre de botte si élégant et si commode; la meilleure invention de ce genre que le génie de l'homme ait produite.

Un instant après, j'avais ajusté la terrible botte au pied de Marthe. Cette infortunée tressaillit et gémit pendant que je la chaussais quoiqu'il n'y eût encore aucune souffrance. Ayant placé l'instrument de torture comme je voulais, je commençai à faire tourner les écrous, pas avec rapidité, mais graduellement; examinant soigneusement son visage afin d'y lire le degré de peine. Enfin j'arrivai à avoir les écrous aussi pressés qu'on pouvait les avoir par une force ordinaire et cependant ma victime ne broncha pas et ne donna aucun signe de souffrance, quoique la douleur dût être, même alors, excessivement forte.

— Maintenant, ma brave colombe, je vais gagner mon pari n'est-ce pas? M'entendez-vous? m'écriai-je, voyant qu'elle ne faisait pas attention à ce que je disais, et que ses yeux étaient tournés vers le ciel. "Maudissez Dieu, vous dis-je; si vous ne voulez pas que votre pied devienne aussi petit que celui de l'impératrice chinoise elle-même.

Elle me regarda un moment, secoua négativement la tête et tourna de nouveau les yeux vers le ciel. Avec une délice diabolique courant dans mes veines, je tournai doucement et avec persistance chacun de ces puissants écrous, l'un après l'autre.

— Ah! ah! je savais bien que je vous ferais entendre raison, Madame Obstination. Ce sont ces petits écrous qui vous font ainsi pâlir; ou dirait que vous vous êtes mise tout-à-coup à vous poudrer le visage. Eh bien! donnons maintenant un autre petit tour à l'orteil! ah! ah! cela vous fait suer eh? un autre petit tour au coup de pied! Est-ce possible? quelqu'un aurait-il marché sur votre cor favori? C'est vraiment fâcheux! Mais comme la misère va de compagnie, nous donnerons à ce petit gaillard d'en haut un autre petit tour, et un autre encore! Ah! ah! cela affecte vos cils et vous clignez de l'œil! Ah! maligne que vous êtes! me cligner ainsi de l'œil quand vous savez que je suis un homme marié! Fi donc! Voyons si un nouveau tour sur ce petit favori de cor ne vous donnera pas plus de morale. Oh! oh! vous voulez faire des exercices gymnastiques? sautez, sautez encore ah! ah! ah! la jolie danse à cloche-pied! Prenez garde, gare là-bas; ne ruez pas ainsi, mon doux petit serin!

A suivre.

LE NORD

Journal Hebdomadaire.
Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par
La Cie d'Imprimerie du NORD.

Abonnement.....\$1.00 par année
50 c. pour 6 mois

ANNONCES

Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts
Annonces à l'année tarifées
par contrats spéciaux.

Toutes correspondances doivent être
adressées:
Z. DRAPEAU,
Fermier de l'imprimerie du Nord,
St Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD

SAINT-JEROME 21 AVRIL 1892.

LE BANQUET

Les citoyens du comté voudront
bien accepter nos félicitations pour
le triomphe éclatant qu'ils ont décerné
lundi à l'hon. Commissaire
des travaux publics.

Jamais notre bonne ville de St-
Jérôme n'a vu de plus belles démon-
strations et s'il est un homme
qui doit sentir son affection grandir
pour le comté, c'est bien M. Nantel.

Nous empruntons à un confrère
de Montréal la relation de la fête.

La salle du festin à l'hôtel Beau-
lieu était décorée avec beaucoup de
goût.

Sur des cartouches tricolores pen-
dus aux murailles on lisait les
noms de Cartier, Lafontaine, Morin,
Chapleau et d'autres célébrités de
notre politique.

Le menu préparé par un Vatel de
Montréal était irréprochable. Les
mets étaient cuits à point et le ser-
vice des tables exécuté par de gen-
tiles demoiselles de St Jérôme ne
laissait rien à désirer.

Le menu était composé comme
suit:

MENU

POTAGE

Consommé à la Royale
Mock-Turtle

RELEVÉ

Bouchée aux huîtres

ENTRÉES

Filet de bœuf aux champignons,
Epigramme de veau sauce tomate
Côtelettes d'agneau aux petits pois,
Salmi de gibier à la chasseur.

ROTI

Roast-Beef
Dindonneau farci au jus

SALADE

Mayonnaise de homard et de volaille

LÉGUMES

Pommes de terre,
Petits pois,
Tomates,

DESSERTS

Tartes assorties—Fruits
Gateaux assortis,
Blanc mange,
Charlotte Russe.

A la table d'honneur présidée par
M J B Rolland étaient les honora-
bles MM Nantel, Taillon, Tassé, L P
Pelletier, MM E Leblanc, M P P, B
Beauchamp, M P P, Jos Morin, M
P P, D Pariseau, M P P, J Girou-
ard, M P.

Lorsque les convives eurent fait
honneur aux plats succulents qui
leur avaient été servis; le président
les appela à l'ordre et le secrétaire
M Petit donna lecture des lettres
d'excuses des invités qui n'avaient
pu assister à la fête à cause de cir-
constances incontrôlables. Ces let-
tres étaient signées par les honora-
bles MM J J C Abbot, sir Adolphe
P Caron, J A Chapleau, J A Ouimet,
L R Masson, C B Beaubien, A J
Fiyun, T Chase Casgrain, J McIn-
tosh, J S Hall, M A T Lépine, M P.

Après que les santés d'usage eu-
rent été présentées, M J B Rolland,
le président, proposa la santé de
l'hon M Nantel.
Cette proposition fut accueillie
par une triple salve d'applaudisse-
ments.
L'hon M Nantel en répondant à
sa santé dit que le grand principe
qui agitait le parti auquel il avait
l'honneur d'appartenir était celui de
l'homme conservateur du progrès
dans l'ordre. Il dit qu'il assistait à
une manifestation provinciale. Ce
n'était pas lui qui était l'objet de

la grande ovation mais c'était un
enfant du comté. Il fit en quelques
mots l'histoire politique du comté
de Terrebonne et du rôle important
qu'avaient joué ses représentants en
chambre à partir de Sir L H Lafon-
taine.

Parlant du progrès matériel qu'a-
vait fait le comté sous le régime
conservateur il dit que la voie fer-
rée était à la veille d'atteindre Ste-
Agathe et qu'au mois de septembre
prochain les citoyens de St-Jérôme
pourront presser la main de leurs
amis de St-Faustin et de St-Jovite.
Touchant les extravagances du
cabinet Mercier il dit que la politi-
que de la dernière administration
nous donnait la banqueroute à court
échéance, parce que ce gouverne-
ment en remettant les dettes muni-
cipales avait renoncé aux saines
traditions d'économie politique.

Comme ministre des chemins de
fer il (l'hon M Nantel) ne fera pas
de politique de clocher, il s'occupe-
ra avant tout de l'intérêt de la pro-
vince en général.

Le discours du ministre des tra-
vaux publics a été interrompu
maintes et maintes fois par les ap-
plaudissements des convives.

La santé du parlement fédéral à
été proposée par M Pilon, avocat de
Ste-Thérèse, et répondu par le sé-
nateur Tassé et M. Girouard, député
du comté des Deux Montagnes.

Mlle A Pepin, chanta ensuite
d'une voix de soprano des plus
sympathiques, une chanson, intitu-
lée: la "Valse Espagnole." Son
chant fut tellement admiré que les
convives la rappellerent fiévreuse-
ment pour un nouveau morceau.

M F G Bisailon, C R, a proposé
la santé de la législature locale.
Ont répondu l'honorable M Taillon,
l'honorable M Pelletier, M Cook,
député du comté de Drummond, et
M D Pariseau, MPP.

M Leclair propose la santé de l'a-
griculture et de la colonisation. Ce-
te santé est répondue par M Beau-
champ, député des deux Montagnes,
et le docteur E Grignon, de Ste-
Agathe.

M Jos Grignon, rédacteur du
Nord, propose la santé de l'industrie
et du commerce. Réponse par l'é-
chevin J D Rolland et l'ex-échevin
J E Beauchamp.

La santé de la presse est proposée
par le docteur Séverin Lachapelle
et répondu par M Mercier, du Quo-
tidien, de Lévis.

La santé des dames a été propos-
ée par M M Filion, de la Minerue,
par un discours rempli de traits sa-
tiriques contre les célibataires.

La réponse à cette santé a été faite
par MM. Beaubien, fils et M, Arthur
Jodoin, avocat.

Il était alors trois heures du ma-
tin.

Les convives, en se levant de ta-
ble, ont poussé trois hurrahs éner-
giques pour le héros de la fête, pour
les organisateurs du banquet et les
électeurs du comté de Terrebonne.

Les organisateurs du banquet
étaient MM S J S Rolland, prési-
dent; J H Leclair, vice-président;
P N E Petit, secrétaire; P Simard,
trésorier; J T Boivin, D Richard,
J G Grignon, R Mailhot, H Dorval,
S Mainville, A Lapierre, A Fiset et
H Matte.

Parmi les convives nous avons
remarqué MM H G Lajoie, Dr S La-
chapelle, L A Globensky, N G Bi-
sailon, C R, E U Emard, O Lionais,
A Gérardin, F Hurtubise, J N Du-
puis, Ls Dupuis, J B Dupuis, Jos
Martel, G Boileau, N P, Ste-Gene-
viève, C Lionais, M Genest, Emery
Payment, Ste Geneviève, C T Char-
lebois, Mercier, du Quotidien de Lé-
vis, J E Vannier, David Ouimet, L.
Beaubien, J. Beaubien, J Z Resther,
J M Marcotte, Séraphin St-Onge, J
D Rolland, L E Beauchamp, J H
Painchaud, Théo Hamel.

De St-Jérôme: Hector Labelle,
Julien Lapointe, André Lapierre,
David Richard, G R Baker, W H
Scott, S G Laviolette, J E Parent,
Ls N Dupuis, C E Laflamme, Dr E
Vannier, Narcisse Belsis, J B Rol-
land, E Gibault, J B Laplante, Lud-
ger Contant, J B Matte, Adelard
Prud'homme, P Simard, R Mailhot,
J G Boivin, J H Leclair, L G Robil-
lard, Alf A Laviolette, J J Grignon,
Théodore Grignon, Thomas Pepin,
I C Chevrier, D F E Petit, P L Y
Vézina, J D Guay, J M Richard,
Honorius Matte, Siméon Monette,

A Fiset, G H Garden, Ed Marchand,
De New-Glasgow: L J A Lambert,
Frs Pauzé, Georges Bennett, P A
Morin, Moise Paquin.
De St-Lin: J A Lambert.
De Ste Anne: Moise Therrien.
De New-York: A Solomon.

De Ste Agathe: V F Forget, Ara-
clet Marier, Donat Godin, Dr Ed
Grignon.

De Ste Thérèse: A Pilon, J B'e
Waddell, Jos Dutrisac, William
Louergan, M Ouellet, E N Meunier,
De Shaw-Bridge: Joseph Re-
nauld, Etie Latour.

Ste Marguerite: C C Lajeunesse,
Luc Charette.

Ste Jovite: J A Christin.

Ste Adèle: S Cardinal, O Godmer
M. Benoit, président de l'associa-
tion conservatrice; M T Berthiaume
et Hector Berthelot, de LA PRESSE;
M. Filion, de la Minerue; Caron, de
l'Etendard, et M. Weir, de la Gazette.

IL A BIEN VOTE

L'Echo fait le reproche suivant à
M. Girouard:

" Mais ce n'est pas tout; ce même
gouvernement, que suppose M. Gi-
rouard avec un zèle et dévouement
de neophyte, ne veut pas entendre
parler d'enquête. M. Edgar, député
d'Ontario a accusé Sir A. P. Caron
d'avoir empoché \$100,000 et il de-
mande au gouvernement de lui ac-
corder une enquête pour prouver
ses accusations. Le gouvernement
appuyé par une majorité routinière
refuse carrément. Qu'a fait et que
fait M. Girouard? Pensez-vous qu'il
s'est levé, comme il l'avait si bien
promis, pour aider ceux qui deman-
daient une enquête pour prouver le
vol de Sir A. P. Caron? Puis il est
resté coi sur son siège comme une
statue de bronze! C'est un beau
commencement, n'est-ce pas élec-
teurs des Deux-Montagnes, pour
notre représentant? M. Girouard
promet beaucoup aussi pour l'ave-
nir? Il ira loin notre jeune député!
Il n'a qu'à continuer. S'il veut en
arriver à manquer à sa parole, ou-
blier ses promesses, il a un char-
mant copain dans la personne de
notre illustre représentant à Qué-
bec! Serait-ce possible que les deux
feraient la paire?"

Luc

La réponse est facile.

M. Girouard a fait son devoir. En
volant contre la demande d'enquête
telle que formulée, il n'a fait qu'in-
viter M. Edgar à préciser ses accu-
sations, de manière qu'elles puis-
sent faire l'objet d'une investigation
sérieuse. Accuser un homme, de-
vant la chambre, de s'être rendu
coupable de soustractions fraudu-
leuses sans montrer la connexité
qu'elles comportent avec l'adminis-
tration publique, c'est empiéter sur
la juridiction des tribunaux et qui
plus est, faire perdre au pays des
sommes énormes en vaines recher-
ches et en tâtonnements de preuve.

Nous aussi nous voulons que la
justice soit aveugle devant les partis
politiques. Mais nous avons la pro-
messe du ministre de la justice que
l'enquête se fera si l'on veut recou-
rir au mode régulier de l'obtenir.
Cela nous suffit et doit suffire aux
électeurs de M. Girouard.

Menus propos

L'Echo et nos lecteurs nous excu-
seront de ne pas prolonger la polém-
ique des personnalités en répliquant
aux injures du confrère. En
voulant nous réhabiliter nous avons
fait un pénible devoir qui nous
commande désormais la plus stricte
réserve à notre égard. Nous savons
qu'il existe dans un certain public
des goûts belliqueux qui font désirer
une prise de bec entre deux
journalistes comme on aime, en
certains quartiers, les batailles de
coqs et les rondes de boxe.

Mais quand notre journal sera
reduit à n'avoir qu'une aussi pitoyable
devise, nous briserons notre
plume.

L'Echo a montré une réserve que
nous n'étions pas en droit d'atten-
dre de ses méthodes acrimonieuses:
nous en prenons acte.

Le Canada n'a pas droit de faire
ses traités, mais l'Echo a cet avanta-
ge.

S'il veut se montrer bon prince,
nous pouvons trouver une base de
négociation. Qu'il sache concilier
la courtoisie avec les besoins, hélas!
parfois serrés, de la discussion, et
nous serons son homme.

L'Echo est chevaleresque à ses
heures: qu'il le soit toujours.

Ce sera l'âge d'or où nous serons
tout aise de féliciter le charmant
Godfroy de ses gaillardes silhouet-
tes, pourvu, bien compris, qu'il ne
s'en fasse pas une arme contre nos
amis et que ses boutades atteignent
toutes les cocardes politiques.

Une idée! Qu'il commence par le
docteur Fortier, que nous avons
ne pas compris du tout et qui
touche parfois au sublime pour tom-
ber lourdement ensuite dans un gal-
limatias inextricable.

Signes dans l'Echo:

" Le Matin dit qu'en tout temps
notre clergé a travaillé à la diffu-
sion de la science et de l'éducation.

" Prouvez, s'il vous plaît.
" En attendant nous vous rappellerons
ces jours de ténèbres, où le
prêtre enseignait du haut de la
chaire que lorsqu'on savait son petit
catéchisme on était assez savant!"

Mais, cher ami, soyez donc loyal;
si vous demandez des preuves, soyez
donc prêt à en donner. Prenez-vous
votre proposition du petit catéchisme
me pour un aphorisme? De Maistre,
avec ses travers, n'était pas un
petit esprit et quand il a formulé
cette idée que la connaissance du
petit catéchisme rendait l'enfant su-
périeur aux plus grands philosophes
de l'antiquité, il ne contredisait pas
le De Maistre qui a dit que les écrits
de Platon sont la préface humaine
de l'Evangile.

Nous tenons à consigner l'opinion
d'un ecclésiastique à propos des fré-
quentes sorties de l'Echo contre le
clergé. Cet homme vénérable nous
a dit qu'il n'y avait aucun mal à
discuter les actes du clergé, en ma-
tière libre, pourvu que le ministère
sacerdotal ne soit nullement incul-
pé. Le malheur, a-t-il ajouté, est
que, d'un côté, l'on crie à l'influen-
ce indue et de l'autre, les besoins de
la défense empêchent les conces-
sions qui seraient parfaitement per-
mises, en matière libre, de sorte
qu'aux yeux des autres croyants il
ne paraît y avoir jour que pour la
partisanerie aveugle.

Une opinion sur la question municipale

Un reporter du Nord s'est trans-
porté à Ste-Scholastique et ayant
obtenu une entrevue du président
des rentiers l'a prié de donner son
opinion sur la volte-face des con-
frères de St-Jérôme, au sujet de
l'emprunt.

Le PRÉS.—En effet, j'ai su la nou-
velle hier au matin en jouant aux
dames. J'ai même entendu lire le
Nord par un marchand du village.
Je comprends que nos associés de
St-Jérôme n'ont en vue qu'une nou-
velle économie, mais je ne puis
m'expliquer qu'ils parlent de favori-
ser l'établissement de manufactu-
res.

LE REPORTER.—Voulez vous me
dire pourquoi?

LE PRÉS.—Je n'ai pas la moindre
objection. C'est simplement parce
que les manufactures amènent trop
de mauvais monde dans une place.
C'est la malédiction, ni plus ni
moins. D'ailleurs nos règlements
nous défendent de travailler en fa-
veur de ces établissements excepté
les fabriques de sabots, de chan-
delle de soif, de lanternes de fer-
blanc, et généralement d'articles en
cours dans notre consommation,
dont le prix de revient, dans la fa-
briation at home est aussi élevé que
dans ces manufactures.

LE REP.—Alors puis-je savoir com-
ment vous entendez le progrès?

LE PRÉS.—Certes oui. Qu'un con-
frère apprenne à faire durer une
paire de souliers nous six mois de
plus que les autres, c'est là un des
mille exemples du progrès qui fait
la force d'une place.

LE REP.—Que désapprouvez-vous
dans les améliorations publiques?

LE PRÉS.—Tout, en bloc. Je vous
ai parlé des manufactures, nous dé-
testons également le luxe de ville.
10. Les trottoirs. Nous les tolérons
ici à cause du sol argileux et rui-
neux pour les chaussures, mais à
St-Jérôme qu'ont-ils besoin de ces
larges trottoirs où cinq ou six per-
mèneurs peuvent marcher de front?

LE REP.—L'éclairage?

LE PRÉS.—Nous avons réussi à le
faire manquer ici après, il est vrai,
l'achat ruineux des fanaux de Ste-
Cunégonde.

LE REP.—Etes-vous contre toute
espèce d'éclairage?

LE PRÉS.—Oui, excepté celui de
la lune et du fanal portatif en fer-
blanc. Un bon chrétien n'a rien à
voir dans la rue après sept heures.
St-Jérôme se ruine et se ridiculise à
nos yeux avec sa lumière électri-
que.

LE REP.—Quelle est votre opinion
sur les systèmes préventifs d'incen-
die?

LE PRÉS.—Nous sommes contre
toute espèce de pompes et aussi
contre les assurances. Notre maxime
est: le seau avant et la tournée de
porte en porte après.

LE REP.—Quel moyen proposez-
vous d'attirer les étrangers dans vo-
tre village?

LE PRÉS.—Je propose tous les
moyens de les détourner de venir
ici. Jamais l'étranger qui passe dans
la rue n'est vu d'un bon œil par mes
collègues, parce que ce peut être un
dépensier ou quelqu'un qui tâte le
terrain pour fonder ici quelque é-
tablissement de commerce ou d'in-
dustrie. Il n'y a d'exception à cette
règle qu pour les rentiers des cam-
pagnes qui viennent grossir notre
parti et qu'on reconnaît sans peine.

LE REP.—Votre association est-elle
puissante?

LE PRÉS.—Très puissante. Dans
une foale de localités nous avons
fait avorter des projets de construc-
tion de trottoirs, notamment dans
le sud du fleuve St-Laurent. A
plusieurs endroits nous avons ga-
gné d'éloigner d'une ou deux lieues
les stations de chemins de fer des
villages. Un de nos plus beaux suc-
cès est à St-Damase où nous avons
réussi à empêcher la malle de de-
venir quotidienne.

LE REP.—Comment envisagez-vous
l'avenir?

LE PRÉS.—Avec confiance. Notre
œuvre de régénération est trop
grande pour manquer son but. Du
reste nous voyons des conversions
éclatantes. Il n'est pas rare que
nous rencontrions des hommes ins-
truits qui préchent nos idées pour
nuire à leurs adversaires. Oui! nous
espérons qu'un jour viendra où la
province ne sera qu'un immense
damier, que la chaussure fine ne
sera plus qu'un odieux souvenir et
que tout le commerce national se
réduira à une rente de patates et de
blé. Alors le pays sera prospère et
commandera le respect universel.

A ces mots le reporter prit congé
de son hôte et courut à son carnet
de voyage consigner ces mâles pa-
roles.

De la Gazette de Joliette:

" L'Echo des Deux Montagnes et le
Nord continuent à se faire la guerre.
" Nos deux confrères méritent
des félicitations pour la manière
habile avec laquelle ils défendent
chacun leur cause."

La protection aux Etats-Unis

Nous conseillons à nos adversai-
res politiques de méditer un peu
l'article suivant reproduit du Défen-
seur de Holyoke.

HISTOIRE DU TARIF, SES EFFETS

" Au début il n'y avait aucune
divergence d'opinion, et tous les
américains après la guerre de l'In-
dépendance étaient en faveur d'un
tarif protecteur, qui put protéger
nos industries. Washington, le père
de la patrie, le libérateur du terri-
toire fut favorable à la politique
protectionniste et la législation du
ter congrès, sous la constitution
fédérale de 1789, contient un arti-
cle qui reconnaît comme loi le tarif
protecteur. Thomas Jefferson, le
père du parti démocratique, fut un
protectionniste, " probablement le

protectionniste le plus extr-avagant
qui ait jamais existé dans le temps,"
d'après le général Francis Walker.
Madison était protectionniste. Jack-
son fut aussi protectionniste. Mais
avec les années une fraction du parti
démocratique adopta une politi-
que libre échangiste.

" Le mouvement prit son origine
parmi les planteurs de coton du sud
et atteint son apogée en 1832 lors-
que ceux qui le favorisaient prirent
les armes et demandèrent au gou-
vernement des Etats-Unis de rappor-
ter la loi sur le tarif.

" La ferme et forte main de Jack-
son étouffa la rébellion dans sa ra-
cine, mais le protectionnisme vi-
goureux du président eut pour ré-
sultat de jeter entre les mains des
planteurs de coton du sud le con-
trôle de la démocratie. Sous l'in-
fluence de Calhoun et Davis, les en-
seignements de Jefferson, Madison
et Jackson furent repudiés et le parti
démocratique s'inféoda définitive-
ment à la politique libre échangiste.
Les Etats où le coton pousse, où
l'on cultivait aussi l'esclavage et où
on prît naissance la doctrine de la sé-
cession étaient de simples états
agricoles. Ces états, croyaient que
la condition économique idéale pour
eux était d'exporter leur coton en
Angleterre et de l'échanger pour
des habits, des outils et des machi-
neries quelconque. Ils détestaient
donc cordialement le système fiscal
qui les forçait à payer un tribut aux
manufacturiers Yankees.

" Les discours des chefs politiques
du sud sur le tarif, pendant 30 ans
ne contenaient que ce genre d'argu-
ments. Ainsi donc vivaient côte à
côte, dans une harmonie parfaite,
ces trois grands principes de la dé-
mocratie, l'esclavage, le libre échan-
ge et la sécession. Après avoir fait
accepter pendant un temps la doc-
trine de l'esclavage au gouverne-
ment Washington, les Démocrates
firent rappeler le tarif protecteur
pour le remplacer par le libre échan-
ge. La protection, disaient les hom-
mes d'états du Sud, était trop favo-
rable au Nord.

" Telle était l'attitude du parti
démocratique un peu avant l'agita-
tion qui amena la guerre de séces-
sion. Naturellement cette question
brillante absorba toutes les autres
et le tarif céda la place à la question
de l'abolition de l'esclavage. Néan-
moins le parti républicain se déclara
énergiquement en faveur de la
protection, même dans ce temps-là.
Dans la session de 1859-60, la loi
protectionniste Morrill fut adoptée
par le congrès et dans la session de
1860-61 elle fut sanctionnée par le
sénat. La convention nationale de
1860 qui choisit Lincoln pour can-
didat, adopta pour plateforme le
tarif protecteur, et Lincoln fut élu
avec ce programme.

" Le parti esclavagiste était donc
indissolublement marié au libre
échange. Le parti de la liberté se
sentait naturellement porté vers la
protection. Aux Nordistes, voyez-
vous, l'esclavage, le libre échange et
la sécession étaient synonymes.

" Pendant 14 ans, jusqu'en 1861,
les propriétaires d'esclaves, des Dé-
mocrates, purent jouir d'un tarif li-
bre échangiste et placer le pays dans
une détresse voisine de la misère
en détruisant les industries natio-
nales et en empêchant le dévelop-
pement de nouvelles. Aussi ne som-
mes-nous pas surpris que la loi pro-
tectrice Morrill adoptée en 1861, ait
été le point de départ de la lutte
fratricide qui a tourné, grâce à
Dieu, à l'avantage du Nord.

" Après la guerre, la question de
l'esclavage et de la sécession était
morte, mais la troisième doctrine
du parti démocratique ne l'était pas;
le libre échange avait encore un peu
de vie. Mais on lui donna un autre
nom, on l'appela la réforme du ta-
rif.

" Aujourd'hui, avec ce nouveau
nom et ses habits d'emprunts, la
même vieille idole que vénéraient
Calhoun et Davis l'est encore par
des hommes qui portent les noms
de Andrews, Russell, Hoar, Garri-
son et le reste. Ces hommes ont
abandonné les grands principes
qu'ils ont autrefois défendus pour
embrasser une doctrine qui doit sa
naissance et sa prédominance dans ce
pays au vieux parti de l'esclavage
et de la sécession.

" Nous avons vu comment et de



**NOUVELLES GÉNÉRALES**

—L'exportation des blés de Russie absorbe dans les années normales du quart au cinquième de la récolte totale. La consommation dans le pays même ne subit pas de grandes variations. Elle a été en moyenne de 215 kilos soit 440 lbs. de 1870 à 1879 et 450 lbs. de 1883 à 1890.

— Les agents des compagnies de charbon, anthracite se sont réunis la semaine dernière et ont fixé à 2,500,000 tonnes la quantité à extraire pour avril, pas de changements dans les prix. Ceci comprend la production des mines de Pensylvanie, de New-York de l'Ontario et de l'Ouest.

— On calcule qu'il y a 900,000 milles de fils télégraphiques et 2,500,000 milles de fils électriques pour l'usage du public dans le monde entier : l'Europe en possédant à elle seule plus de la moitié. Il y a selon un journal anglais, 98,485 stations télégraphiques dont 17,465 en Europe. Le nombre des dépêches transmises en une année a été de 296,000,000 dont 207,000,000 en Europe.

— L'usage de mesurer "à la pierre" au lieu de poids vient de l'habitude qu'avaient les anciens fermiers de peser la laine avec une pierre. Dans chaque ferme on gardait une pierre à cet effet. Quand l'acheteur venait on prenait une planche qu'on plaçait en équilibre, la pierre à une extrémité et à l'autre la quantité de laine nécessaire pour faire contre poids.

— Voici le tableau de la répartition des croyances religieuses dans l'Australie.

Anglicains.....	1,477,000
Catholiques.....	866,000
Presbytériens.....	512,409
Méthodistes.....	410,800
Congrégationnels.....	81,900
Baptistes.....	85,100
Luthériens.....	82,500
Salutistes.....	21,000
Juifs.....	10,000
Païens (Chinois).....	47,000

— Des mines de miel, quelque extraordinaire que paraisse le fait, existe en Californie près de San Bernardino. Ce sont des montagnes remplies de grottes spacieuses et profondes, hantées depuis longtemps par les abeilles qui sur le parvis ont posé leurs rayons de miel ayant plusieurs pieds d'épaisseurs. Les habitants ont mis au moyen de portes cadenassées, mais percées de trous pour laisser passer les travailleuses ailées, ces trésors à l'abri des voleurs et exploitent ces mines d'un nouveau genre.

— Le dernier rapport publié par le département de l'agriculture de Washington annonce que 171 millions de boisseaux de blé, soit le quart de la dernière récolte, sont encore entre les mains des producteurs. Ce stock se décompose ainsi, 68 millions de boisseaux de blé de printemps et 103 millions de boisseaux de blé d'automne. Sept des principaux Etats ont eu l'année dernière un surplus de 518 millions de boisseaux soit 41 o/o de la récolte totale.

— L'année 1891 sera marquée en lettres rouges pour l'abondante récolte des fruits en Californie. Ex : 30,000,000 de livres d'oranges, 40,000,000 de livres de raisin et 70,000,000 de livres de confitures ont été exportées de ce pays. Le Canada a de ce côté une richesse à exploiter pourvu qu'il s'y applique avec intelligence et avec persévérance. Nos fruits sont beaux et bons, et très appréciés sur certains marchés étrangers.

— La législature d'Ontario vient de se prononcer par un vote de 41 contre 40 pour l'admission des femmes au barreau. Deux ministres ont voté contre cette motion, MM. Hardy et Dryden, tandis que MM. Mowat, Cross, Harcourt et Gibson ont voté pour. Ce vote est fort commenté. Il prouve que prochainement les femmes obtiendront gain de cause. Cependant il nous semble qu'il y a bien assez d'avocats dans le sexe fort, et que le besoin d'avocatesses du sexe faible ne se faisait pas sentir.

— L'Association des Meuniers du Canada a demandé, au parlement d'Ottawa son incorporation, récla-

mant une loi en vertu de laquelle il serait ordonné que toute espèce de grain produit ou importé au Canada pour semences fût déterminé quant au nom et à la variété, afin qu'il soit identifié et caractérisé. Le bureau d'examen comprendrait un ou plusieurs professeurs d'agriculture et 2 membres de l'association ou davantage. Cette société a également voté une résolution demandant l'abandon dans Ontario de la culture des blés de printemps.

**EMPOISONNEMENT**

*Nouveaux détails sur la tragique affaire de Ste-Anne des Plaines*

*Il y avait de quoi empoisonner 60 chiens*

Les journaux de Montréal publient l'étonnant récit qu'on va lire :

Nous avons pu nous procurer de nouveaux détails sur la tragique affaire de Ste-Anne des Plaines.

Le 7 avril courant M Jean Latour, de la paroisse de Ste Anne des Plaines, comté de Terrebonne, est allé chez le Dr Gaudet, de cet endroit, et qui fait le commerce général tout en pratiquant la médecine. Après avoir transigé certaines affaires, M. Latour a dit au Dr Gaudet que la plus jeune de ses enfants Marie Odile, âgée de deux ans et sept mois, devait avoir des vers et qu'il aimerait à avoir des louanges pour les vers. Le Dr répondit qu'il n'en avait pas mais qu'il pouvait lui donner un remède bien supérieur et il prépara en effet deux prises dont une devait être donnée le soir et l'autre le lendemain.

Vers huit heures ce soir-là, M Latour fit prendre une des prises à son enfant, qui se mit aussitôt à crier d'une manière affreuse. Bientôt ses dents se noircirent, les mâchoires se serrèrent, et 20 minutes après avoir pris le remède, la pauvre petite expirait dans de terribles convulsions.

M Latour n'eut pas de doute sur les causes de la mort de son enfant, et il téléphona aussitôt possible à Montréal, au Dr Laberge, pour avoir un coroner. Il lui fut répondu qu'il y avait un coroner pour le district de Terrebonne, le Dr Mignault, de St Benoit. Celui-ci fut mandé, et il a ouvert une enquête. L'autopsie a été faite par les docteurs St Jacques et Leclerc, et la prise qui restait à été envoyée à Montréal, dit-on pour être analysée.

En attendant le résultat de cette analyse, les résultats de l'enquête sont aussi secrets que possible. Le détective Gladu, qui est cousin de M Latour, nous a dit cependant, que l'autopsie avait révélé que la petite fille n'avait pas de vers comme on avait cru, et qu'une personne qui a pris part à l'enquête aurait déclaré en parlant de la deuxième prise qu'il y avait de quoi empoisonner soixante chiens.

**Mystère de Pittsburg**

Une grande sensation a été causée à Pittsburg (Pensylvanie), par la prétendue découverte que le surintendant de la police de la ville, M. Gamble Weir, qui est mort subitement, il y a 3 mois, a été empoisonné.

Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Weir est mort dans des circonstances suspectes. Ses nombreux amis étaient persuadés qu'il avait été victime d'un crime; mais ils ont tenu leurs soupçons secrets, dans l'espoir de trouver plus facilement le coupable. On raconte maintenant que, peu après l'enterrement ils ont exhumé secrètement les restes du défunt surintendant de la police, ont pris son estomac et l'ont fait analyser par un chimiste. Celui-ci auquel on n'avait pas révélé le nom de la personne de laquelle provenait l'estomac, n'a pas tout à fait terminé son travail, mais il se dit, dès à présent, en mesure d'affirmer que le défunt a été empoisonné avec du sublime corrosif.

Il est facile de s'imaginer l'émoi qu'on produira à Pittsburg par ces étranges révélations. Il n'a pas été possible encore de trouver la trace de l'empoisonneur; mais une enquête officielle a été ouverte et aucun effort ne sera épargné pour élucider ce mystère.

**Un veau phénoménal**

QUÉBEC, 19.—Un cultivateur nommé Côté, de l'Ange-Gardien, a amené en cette ville un veau à 2 têtes, 4 yeux, 3 oreilles et 2 langues.

**La boxe**

SAN FRANCISCO, 19.—Dawson et Gallagher, se sont battus hier soir. Il y a eu 42 reprises et la palme a été accordée à Dawson.

Il est convenu que les poètes, les romanciers, tous les hommes d'art ne travaillent que pour la femme. Ils ont grandement raison et se trouvent vite récompensés par la façon décisive et délicate à la fois et savante dont elles jugent l'œuvre écrite ou peinte.

Elles disent :  
— " Il y a des choses drôles. "  
Ou bien :  
— " C'est joliment troussé. "  
Ou bien encore :  
— " Est-ce assez chic ! "  
Les plus sincères, les enthousiastes, celles dont l'admiration va sans détour à nos cœurs naïfs et vains, se tapent sur le genou avec force et disent :  
— " C'est épatant ! "

Un aumônier demandait à un soldat qui se confessait s'il avait jeûné :  
— Que trop, mon père, répondit-il ; j'ai été quelquefois 8 jours sans manger de pain.

— Mais si vous en aviez eu, dit le confesseur, vous en eussiez mangé ?  
— Très assurément, répartit le soldat.  
— Dieu, ajouta l'aumônier, ne prend pas plaisir aux jeûnes forcés.  
— Ma foi, répliqua le soldat, ni moi non plus.

**Deux Lots a Vendre**

A bonne composition, boisés en érables et près du dépôt du village de Ste Agathe, numéros 17 et 18 dans le 9ème rang du township Doncaster, près du lac Long, chez Moise Labelle, Ste Lucie de Doncaster, comté de Terrebonne, P.Q.

**Gaucher et Telmosse**

IMPORTATEURS DE  
**Vins,**  
**Liqueurs,**  
**Epiceries**  
242, 244 et 246 rue Saint-Paul  
VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT  
Département des Provisions:  
Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires  
MONTREAL, P. Q.  
12 Avril 91-a.

**LA BANQUE DU PEUPLE**  
ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.  
J. A. THEBERGE  
Gérant  
Jerôme, 20 Mai 1886.

**JOS. E. PARENT**  
NOTAIRE | NOTARY  
COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE  
RUE ST-GEORGES  
ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVESTISSEMENTS, au règlement et à l'administration des SUCCESIONS et promptes reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Annencs gratis. Toujours des TERRES, EMPLACEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires.  
M PARENT ci-avant dans la maison Villeneuve, a transporté depuis le 1er mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.



**Aux Annonceurs dans la "Gazette"**

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes :

- 1o Adressez : " La Gazette du Canada Ottawa, Canada. "
- 2o Indiquez le nombre d'insertions requises.
- 3o Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont : dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piastre.

Les abonnés remarqueront aussi que " le bonnement de \$ .00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

S. E. DAWSON,  
Imprimeur de la Reine  
Bureau de l'Imp. de la Reine  
1er avril 1886.



**Statut du Canada**

ET  
PUBLICATIONS OFFICIELLES.

Les Statuts et quelques-unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau, ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande.

Les Statuts Révisés sont maintenant prêts.  
Prix de deux volumes, \$5.00.

S. E. DAWSON,  
Imprimeur de la Reine et  
Contrôleur de la Papeterie  
Département des Impressions  
et de la Papeterie Publique  
Ottawa, 13 mars 1890.

**HOTEL AVELINE**

Ste-Adele  
(Ci-devant Hôtel J. H. Vanier)  
AU PUBLIC VOYAGEUR.  
Le soussigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible.  
Table de 1re classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.  
GREGOIRE AVELINE,  
Propriétaire

**Meubles et de Rouets**



**P. L. Y. VEZINA**  
RUE ST-JEROME | ST-JEROME

MAGASIN  
(En face de l'Hôtel Barsalou)  
Sideboards, Tables, Canapes, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc.  
Rouets, Moulins à laver, etc., etc.

Toujours en mains, Bois picard pour bâtisses, tels que Moulures et Tournoyage. Découpage, Plainage, Fixtures, et se chargera aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'églises, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit sciés ou en billets, au plus haut prix.  
Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pepin.  
Le chemin est ouvert en face de la montagne de Montigny.  
5 a. 1 s

**CHS. GODMER,**  
—MARCHAND DE—  
**NOUVEAUTES**  
Rue St-Jerome

**HOTEL du MARCHE**  
— TENU PAR —  
**Louis Corbeil**  
RUE ST-GEORGES, | ST-JEROME.

**J. BELANGER,**  
Artiste - Photographe  
RUE ST-GEORGE | ST-JEROME.

**P. F. E. PETIT**  
NOTAIRE  
RUE LABELLE, ST-JEROME,  
(Bloc Dr de Martigny)

**FERME A VENDRE**  
A STE-AGATHE DES MONTS

Située près du lac avec magnifique résidence (maison à 2 étages), confortable pour maison de pension, à très bonne condition.  
S'adresser sur les lieux à  
DAME VVY L. A. FILJATRAULT.

**TREFFLÉ COTÉ & CIE.**  
**Magasin de Fer**

[HARDWARE STORE]  
FONDE EN 1872  
COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE,  
SAINT-JEROME.

**AVIS PUBLIC.**

M. BRUNO BEAULIEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui donner, et en même temps annonce à ses nombreuses pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin pour y placer ses nouvelles Marchandises d'Epiceries, y compris la Farine, le Gru, le Son Etc., Etc., échangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise. De plus, il tient un clos de Bois et le livre à Domicile.

Rue de la Gare | ST-JEROME

**S. G. LAVIOLETTE,**  
— MARCHAND DE —

**Ferronneries, Peintures, Vernis.**  
Faience, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard  
RUE SAINT-GEORGES, près du Marché  
**S. G. LAVIOLETTE.**  
ST-JEROME.

**L. CONTANT**

**Magasin de Marchandises Seches**  
DE MODES ET DE CHAPEAUX  
RUE ST-GEORGE, PRÈS DU MARCHÉ, St-Jérôme

Tout en remerciant mes nombreuses pratiques pour l'encouragement que j'ai reçu jusqu'à ce jour, j'ai l'honneur d'annoncer au public que je viens de recevoir les marchandises de printemps et d'été les plus nouvelles, tant dans les modes et chapeaux que pour hommes. Tweeds français, anglais et écossais, derniers patrons, Ch-mises, Coils, Collets, etc. Modes une spécialité.—Une modiste de 1re classe est attachée à mon magasin.  
Mes pratiques et le public en général sont en conséquence invités à venir se convaincre par eux-mêmes de la qualité de mes marchandises et de la modicité de mes prix.  
L. CONTANT.

**Nos Compagnies d'Assurance.**

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques dans notre ville et dans ses environs :

- CANADA LIFE, QUEEN,
- ROYAL, COMMERCIAL UNION,
- IMPERIAL, PHENIX.

Dr C. L. de MARTIGNY  
Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

**BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE**  
ET CONTRE LE FEU  
La Royale Canadienne,  
La North British & Mercantile Ins. Co.  
La New-York Life Ins. Co.  
La Canadienne.  
J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGES, Près du Marché, St-Jérôme.